

## Pôle métier Référentiels - Ortho 56

### Réunion du 21 janvier 2013

Visioconférence Vannes agglo - Région Bretagne Rennes

#### Ordre du jour

- Point administratif sur le marché
- Convention IGN e-mégalis
- Option MOS
- Point CCTP

| Présents | Excusés | Membres / invités | Service / Fonction                |
|----------|---------|-------------------|-----------------------------------|
| X        |         | Duceux Sylvaine   | Lorient Agglomération             |
| X        |         | Barillé Pascal    | Syndicat Mixte du Pays d'Auray    |
|          | X       | Richard Vianney   | Syndicat Mixte du Pays d'Auray    |
| X        |         | Gautier Manuel    | e-mégalis                         |
| X        |         | Cottencin Alain   | Vannes Agglo                      |
| X        |         | Dorothee Guillier | Vannes Agglo                      |
| X        |         | Vinsonneau Lydie  | Région Bretagne                   |
| X        |         | Dislaire Danielle | Département du Morbihan           |
| X        |         | Denis Dubell      | IGN                               |
| X        |         | Thierry Blouin    | IGN                               |
| X        |         | Mathias Urien     | SIAGM                             |
|          | X       | Xavier blondel    | Syndicat mixte Loch et Sal        |
| X        |         | Alexandre Perot   | SDEM                              |
|          | X       | Philippe Dubois   | SDEM                              |
| X        |         | Jordan Le Goff    | Syndicat mixte du pays de Pontivy |
| X        |         | Gregory Derrien   | Syndicat mixte Auray Quiberon     |
|          | X       | Yvette Quellec    | DGFIP                             |
|          |         | Bruno Le gall     | Ville de Vannes                   |
| X        |         | Antoine Forget    | Ville de Lorient                  |

#### Point sur les éléments administratifs du marché

La procédure du marché va être allégée en 2013 par rapport à 2010. Le montant du marché ne dépassant pas 200 000 € HT, e-mégalis va utiliser une procédure adaptée (MAPA). Le délai devrait être de 8 à 10 semaines maximum, contre 4 mois en 2010.

- 1 mois pour la publication
- 4 à 6 semaines pour l'analyse des offres, la mise au point éventuelle et la notification

Les pièces administratives vont être rapidement rédigées, puisque e-mégalis reprend celles des marchés précédents.

#### Planning prévu :

- Fin mars : Le CCTP doit être prêt et la convention avec l'IGN signée.
- Début avril : lancement du marché
- Mi-juin : notification du marché

#### Point sur la convention entre l'IGN et e-mégalis

M. Dubell et M. Blouin de l'IGN ont fait le déplacement à Vannes pour exposer le point de vue de l'IGN sur la convention avec e-mégalis pour l'ortho du Morbihan.

La réalisation d'une ortho à 10cm pour Lorient et Vannes (50km2 en tout) est validée.

La réalisation d'une ortho à 20cm sur le reste du département est également validée.

- La caméra ne sera pas la même que celle utilisée lors du vol de 2010 ou celui de 2012 pour le Finistère (caméra V2 de l'IGN et non VEXCEL).

Lors de prise de vue numérique, la définition d'images est toujours meilleure en noir et blanc qu'en couleur.

Caméra IGN : 25cm pour NB et 50cm pour couleur (pan-sharpening de 4). Car les focales sont différentes pour les prises de vues en noir et blanc (125cm) et celles en couleur (60cm)

Caméra Vexcel : 25cm pour NB et 60 pour couleur (1 pixel rouge pour 9 NB) Meilleure dynamique d'images avec la caméra IGN qu'avec la Vexcel.

Problème évoqué : tous les sous-traitants ne savent pas travailler avec les données issues de la prise de vue avec cette caméra. L'IGN travaille sur une documentation et les process nécessaires pour les exports de ces données. Afin d'ouvrir le plus largement possible l'appel d'offres, les caractéristiques liées à la caméra de l'IGN devront être clairement décrites

dans la convention et reprises dans le CCTP.

A priori, il n'y a pas d'autres conséquences techniques, la DGFIP a réussi à exploiter ces clichés et il n'y a pas de problème pour de la restitution photogramétrique ultérieure.

- **Le Devers** : de l'avis général, il en faut un minimum pour de la restitution photogramétrique ultérieure. Il sera de 10% maximum pour la partie urbaine (Lorient et Vannes). Et de 35% maximum, pour le reste du territoire.
- **L'emprise** : une bande de 500m pour la partie terrestre semble raisonnable, sachant que souvent l'IGN couvre plutôt jusqu'à 1km.

Cas des îles ; il semble intéressant de lier Groix au continent et d'avoir une continuité entre « Houat-Hoëdic et Belle-île ». L'IGN doit étudier la faisabilité de cette demande, sachant que ce qui ne sera pas réalisé, sera précisé dans le CCTP.

- **Les zones militaires** : L'IGN doit obtenir l'autorisation de vol, e-mégalis se chargera d'une simple information des autorités militaires.

En ce qui concerne le floutage des zones, l'IGN est soumis aux mêmes contraintes que les autres prestataires : L'IGN envoie les clichés originaux à l'au-

torité locale - CECLANT à Brest, (il faut identifier celui de Lorient), Sylvaine se charge de les contacter et leur propose de participer à la prochaine réunion.

### L'option MOS

Cette option n'étant pas réalisée par le même prestataire que l'orthophotographie, il a été décidé de l'enlever du marché.

Cependant, le budget initialement prévu pour les mises à jour étant de 740 000€HT pour les 4 départements, chacun dispose d'une enveloppe d'environ 185 000€. Le marché passé par le 29 en 2012 est d'un montant de 105 000€, il existe donc un reliquat d'environ 80 000€.

La réalisation de cette MOS coûte entre 80 000 et 300 000€, selon la taille de l'UMI et le nombre de postes de la nomenclature.

Le groupe de travail national n'ayant pas terminé la définition de la nomenclature et l'ortho n'étant pas réalisée, il semble raisonnable de repousser ce projet.

L'IGN va mener une expérimentation sur 2 territoires. Il est intéressant que le Morbihan se porte candidat, puisque plusieurs éléments semblent favorables :

- Il existe déjà un partenariat entre l'IGN et le Morbihan de manière indirecte pour l'ortho.
- Il existe un partenaire local impliqué (pays d'Auray) qui a une expérience et qui participe au groupe national.
- Il existe une possibilité de financement, une fois le marché ortho attribué.

### Point sur le CCTP

Le CCTP n'est qu'une version 1, les partenaires n'ont pas pu le lire avant la réunion :

- Il ne semble pas incompatible d'indiquer un délai maximum de réalisation de l'ortho après le vol, alors que le délai est un critère de sélection.
- IRC : Sylvaine demande de rajouter la livraison des dalles en 5kmX5km

au format ECW, ou une seule dalle en ECW.

- Le découpage de l'ortho aux frontières : doit-on rajouter une livraison supplémentaire avec la zone buffer ?
- Hauteur solaire, la fixer directement à 35°.
- MNT : La DDTM56 pourrait mettre des données 3D à disposition. Voir si celles-ci sont validées et peuvent être transmises au prestataire désigné du marché.
- Zones de test : reprendre celles de 2010 : Littoral : Groix, Rural : Colpo et Urbain : Lorient.
- Prévoir la fourniture d'une image ressemblant à la mer, pour les zones non couvertes par les prises de vue.

### Suites à donner :

- L'IGN reprend l'annexe 1 de la convention, notamment pour les caractéristiques de la caméra et voit pour l'emprise des îles et une estimation du nombre des clichés
- Sylvaine Duceux contacte les autorités militaires locales et les invite à la prochaine réunion
- Sylvaine Duceux propose une formulation sur article 10-3 pour avoir effectivement restitution des vecteurs liés aux cassures de pente
- Danielle Dislaire : contacte CAP atlantique pour les informer qu'un vol a lieu cet été sur le Morbihan
- Danielle Dislaire : contacte la DDTM56, pour voir s'ils disposent de données 3D fiables et s'ils peuvent les fournir dans le cadre du marché
- Danielle Dislaire fournit le plan de vol 2010 à l'IGN
- Manuel Gautier corrige le CCTP et le diffuse à l'ensemble des acteurs
- Manuel Gautier fournit la liste des questions des candidats au marché de l'ortho sur le 29.

- Manuel Gautier informe par courrier les autorités militaires du survol du Morbihan cet été.

### Prochaine réunion :

Le 21 février 2013

14h00-17h00 en visio

A Lorient agglomération  
(à confirmer)

Et Région Bretagne (salle Cha-teaubriand) Rennes